



Cheques cadeaux refusés par le CE

Par **ffranck78**, le **19/12/2014** à **10:12**

Bonjour, j'ai dû poser ma démission en aout 2014 suite à une mutation de ma conjointe.
Le ce m'a refusé les chèques-cadeaux habituels pour ce motif ayant été présent plus de 6 mois dans l'entreprise n'y ai-je pas le droit ?

Merci

Cordialement

Par **P.M.**, le **19/12/2014** à **11:14**

Bonjour,

Il faudrait connaître les termes de la délibération attribuant les chèques-cadeaux car il est possible qu'une condition de présence à une date donnée soit prévue...